



Monsieur Alfred MARIE-JEANNE

*Député de la Martinique*

Lamentin, le 07 novembre 2015

Le vendredi 6 novembre 2015, la Martinique a été frappée par une violente perturbation pluvieuse et orageuse qui a provoqué de nombreux dégâts dans les communes du Sud et, singulièrement, dans celle de Rivière-Pilote.

Selon un bilan provisoire, aucune victime humaine n'est à déplorer mais ces pluies diluviennes et torrentielles ont causé d'énormes dégâts sur les infrastructures routières, les activités économiques et les biens des particuliers : routes coupées, voitures emportées, rues et maisons inondées.

La solidarité martiniquaise s'est tout de suite mise en place mais devant l'ampleur de ces intempéries exceptionnelles, je vous demande, en qualité de Ministre de l'Intérieur, de décréter l'état de catastrophe naturelle afin d'ouvrir, dans les meilleurs délais, le droit à indemnisation aux victimes.

Alfred MARIE-JEANNE

Monsieur Bernard CAZENEUVE

Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau

75008 Paris